

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

RÉMI FÉRAUD, PRÉSIDENT DU GROUPE

Des travaux nécessaires pour transformer et embellir la ville

Comme nous nous y étions engagés lors des élections municipales de 2014, Paris se transforme pour rendre son cadre de vie plus agréable et pour s'adapter aux exigences du changement climatique. C'est une réalité à laquelle toutes les grandes villes du monde sont confrontées, mais Paris s'y consacre particulièrement. La lutte contre la pollution constitue en effet la priorité absolue de notre municipalité, comme en attestent les classements internationaux.

Ces changements nécessitent des travaux parfois perturbants, mais indispensables pour transformer et améliorer durablement l'espace public. C'est notamment le cas des pistes cyclables qui augmenteront de plus de 50 % d'ici 2020 et atteindront 1000 km dans Paris. C'est également le cas du réaménagement de sept grandes places parisiennes emblématiques qui seront prochainement livrées avec de nouveaux espaces verts et des traversées piétonnes facilitées. Après une large concertation des habitants, les places de la Bastille, des Fêtes, Gambetta, d'Italie, de la Madeleine, de la Nation et du Panthéon vont toutes devenir plus accueillantes et agréables à vivre.

Paris combat aussi résolument le réchauffement climatique en isolant ses bâtiments publics et ses logements sociaux, en végétalisant 100 hectares sur les toits, en ouvrant 30 hectares de parcs et jardins supplémentaires au public et en plantant 20 000 arbres d'ici 2020 dans la capitale. Végétaliser, c'est faire baisser efficacement la température de la ville, notamment en période de canicule.

Par ailleurs, beaucoup des travaux en cours ne sont pas commandés par la Ville de Paris, ils concernent des chantiers d'entretien des réseaux de gaz, d'électricité ou encore de chauffage. Ils sont bien sûr nécessaires à la sécurité et au bon fonctionnement de services indispensables au quotidien.

Mais dès cet été, l'ensemble de ces chantiers prendront fin et les Parisiens pourront profiter d'une ville encore plus belle.

> Retrouvez-nous sur Twitter et Facebook @ElusPSParis

> Site internet : www.groupe-ps.paris

GROUPE UDI-MODEM

ÉRIC AZIÈRE, PRÉSIDENT DU GROUPE

Quelle pagaille sur nos trottoirs !

Dix-huit mois après l'arrivée des vélos en flotte libre de toutes origines, et alors que les trottinettes électriques de toutes couleurs ont envahi nos rues et nos trottoirs depuis un an, les Parisiens subissent chaque jour l'accumulation de ces engins qui, quand ils ne vous frôlent pas à vive allure sur les trottoirs, sont négligemment laissés à l'abandon sur l'espace public, dans un mikado de tubes métalliques.

Face à l'arrivée massive de nombreux opérateurs, la mairie de Paris a privilégié le laisser-faire plutôt que l'encadrement. Consciemment ou non, la Ville cherche à faire oublier ses échecs répétés en matière de mobilité douce, qu'il s'agisse du fiasco du nouveau Vélib', de l'abandon d'Autolib' ou des retards conséquents du Plan vélo, dont à peine un quart des pistes cyclables prévues sont ouvertes, en oubliant les piétons.

De fait, par son inaction, la maire de Paris a une nouvelle fois réussi à dresser des Parisiens les uns contre les autres, usagers des nouvelles mobilités contre piétons excédés, contribuant à la pagaille de l'espace public plutôt qu'à son partage. Si le groupe UDI-MoDem a demandé à plusieurs reprises que soit mis en place un règlement, rien n'a été fait, ou si peu, la Ville se réfugiant derrière la loi sur les mobilités en cours d'élaboration, prétextant n'avoir aucun autre moyen d'action. Et puis soudainement, l'échéance électorale approchant et alors même que cette loi est toujours en discussion au Parlement, la maire a enfin signé mi-mai avec les opérateurs la charte de bonnes pratiques attendue depuis près d'un an et commencé à verbaliser, à grand renfort de communication, les usagers indécents.

Cette réaction tardive ne suffira pas à masquer l'échec de la maire de Paris dans l'intégration de ces nouveaux modes de déplacement, lesquels peuvent pourtant, bien encadrés, devenir des acteurs utiles de la mobilité parisienne, dans une Ville dense au réseau de transports en commun sursaturé. Ce nouveau revers vient un peu plus alourdir le bilan de la maire de Paris en matière de déplacements, lequel restera, à n'en pas douter, comme le principal boulet de cette mandature.

GROUPE LES RÉPUBLICAINS ET INDÉPENDANTS

FLORENCE BERTHOUT, PRÉSIDENTE DU GROUPE

Avec la Région, des solutions pour réduire la pollution

En matière de développement durable, il n'y a pas de progrès sans adhésion. La bataille contre la pollution ne se gagnera pas à coup d'interdictions mal comprises, mais en bâtissant des solutions attractives pour privilégier les comportements vertueux. Seule une politique volontariste de développement des transports en commun permettra d'endiguer la pollution automobile.

Depuis bientôt quatre ans, la Région Île-de-France accomplit un véritable plan Marshall sous l'impulsion de Valérie Pécresse pour rendre les transports attractifs. Ce sont d'abord des transports plus confortables et plus fiables grâce au remplacement ou à la rénovation de tout le matériel roulant d'ici 2021. Ce sont plus de 1 200 bus propres, électriques ou GNV, qui vont être déployés dans Paris et sa proche couronne pour mettre au rebut les bus Diesel commandés jusqu'en 2013 par la précédente majorité régionale.

Ce sont des transports plus sûrs et plus propres, avec 8 M€ supplémentaires pour renforcer les actions de propreté et 700 agents de sécurité en plus sur les réseaux RATP et SNCF.

Ce sont enfin des transports qui s'adaptent au rythme de vie des Parisiens. A la rentrée prochaine, l'expérimentation de l'ouverture du métro la nuit sera lancée un samedi par mois sur les lignes 1, 2, 5, 6, 9 et 14. Depuis 2016, le réseau de bus de nuit Noctilien a été renforcé avec 11 nouvelles lignes.

Cela faisait soixante-dix ans que le plan du réseau de bus parisien n'avait pas été modifié. Depuis le 20 avril dernier, à l'issue d'une importante concertation, les cinq nouvelles lignes et les cinquante lignes modifiées répondent mieux aux attentes des usagers. Cent-dix bus supplémentaires ont été déployés et 700 chauffeurs recrutés pour accroître la fréquence des bus.

La Région développe aussi des solutions pour limiter l'usage de la voiture dans Paris : création de 1 000 places de stationnement à tarif préférentiel aux portes de Paris, développement de consignes à vélo sécurisées, mise en place d'une aide innovante au covoiturage.

> Retrouver le détail de nos propositions sur notre site : groupeirli.paris

GROUPE COMMUNISTE - FRONT DE GAUCHE

NICOLAS BONNET-OUALDJ, PRÉSIDENT DU GROUPE

Trottinettes : pour une mobilité responsable

Les trottoirs sont aujourd’hui l’un des espaces les plus convoités. Pire, ils sont pris d’assaut par la multitude de trottinettes et autres engins en free-floating et sont privatisés de fait par des opérateurs en tout genre.

Afin de lutter contre cela, le Conseil de Paris a voté en avril une redevance d’occupation temporaire dont doivent s’acquitter les opérateurs de ces engins. La Ville de Paris a fait signer une charte de bonne conduite pour renforcer la régulation de la circulation et du stationnement des trottinettes en libre-service dans la capitale.

Cependant, derrière les questions de partage de l’espace public, l’irruption des trottinettes nous invite à regarder plus largement la question du modèle de développement économique et social de ces nouvelles mobilités. Nous sommes ici aux prises avec des stratégies économiques qui relèvent de « l’ubérisation » : plateforme numérique, travail à la tâche, obsolescence des produits, réduction maximale des coûts pour une optimisation des profits...

Au-delà des seules questions de sécurité, nous devons imposer des exigences sociales et environnementales pour ces nouvelles mobilités, et tendre à une mobilité responsable. Le groupe communiste-front de gauche a demandé au Conseil de Paris d’avril de conditionner l’attribution de la redevance à ces entreprises à l’insertion de deux clauses : une clause sociale pour garantir l’exploitation de ces engins avec des emplois salariés de qualité, et une clause environnementale vérifiant l’impact environnemental du cycle de vie de ces engins.

Sur les trottoirs, nous voulons protéger les plus vulnérables, piétons, enfants, âgés et handicapés. En matière de régulation économique, il en va de même : nous devons protéger l’environnement et les travailleurs des appétits des entreprises qui n’y voient qu’une source de profit.

GROUPE ÉCOLOGISTES DE PARIS

DAVID BELLARD, PRÉSIDENT DU GROUPE

Freefloating : des rues apaisées, c’est possible !

Avec l’objectif de doubler les pistes cyclables d’ici 2020 et de transformer le périphérique en boulevard urbain cyclable à horizon 2030, nous sommes fortement engagé-e-s pour faire de Paris la capitale du vélo ! Et nous avons du retard. En 2014, seuls 5 % du trafic à l’intérieur de Paris se faisait à vélo. Pourtant, quand c’est possible, rien de mieux, pour la santé comme pour le climat, que d’user de ses pieds ou de son vélo pour se déplacer. Pour développer ces mobilités douces et actives, nous avons besoin d’apaiser nos rues et nos trottoirs. En diminuant la place de la voiture, mais aussi en régulant les trottinettes et vélos en libre service – le freefloating – arrivés dans nos rues en masse depuis un an. Débarqués sans aucune concertation, ils ont semé l’anarchie dans nos rues : trottinettes couchées en travers des trottoirs, épaves de vélo abandonnées n’importe où, sans compter les

utilisateurs indéclicats, qui roulent sur les trottoirs, mettant les piétons en danger.

À notre demande, la ville a mis en place une charte de bonne conduite et une redevance financière pour ces entreprises. Mais il reste encore beaucoup à faire. Des zones dédiées vont être mises en place pour délimiter les endroits où les véhicules en freefloating pourront stationner ; zones que la police et les agent-e-s de sécurité de la ville devront impérativement faire respecter pour garantir les déplacements de toutes et de tous, et notamment des personnes en situation de handicap ainsi que des nourrissons en poussette, qui aujourd’hui sont trop souvent empêché-e-s !

Pour la suite, il faudra aller plus loin en imposant une gestion plus écologique et sociale aux freefloateurs, qui utilisent pour une bouchée de pain des travailleurs sans protection sociale, et qui abandonnent à la charge de la Ville véhicules abîmés et épaves, à l’exemple des trottinettes « jetables » dont la durée de vie ne dépasse pas un mois. Un gâchis incroyable qui pèse sur les finances parisiennes !

GROUPE RADICAL DE GAUCHE, CENTRE ET INDÉPENDANTS

LAURENCE GOLDGRAB, PRÉSIDENTE DU GROUPE

Paris Ville-Lumière

Lors du conseil municipal d’avril, les élus du groupe RGCI ont proposé un Plan Lumière, adopté à l’unanimité par le Conseil de Paris. Reposant sur le postulat que si Paris brillait bien, elle devait briller mieux, ce Plan de huit recommandations se concentre sur trois axes.

D’abord il a l’ambition d’embellir la ville par la lumière. Cela passe par la mise en valeur des rues et monuments remarquables. Pour mener à bien cet objectif, nous souhaitons la mise en place d’un « Comité de la lumière » qui sera chargé d’identifier les points à éclairer et créer une véritable identité lumineuse à Paris. Nous avons également demandé que les conseils de quartiers soient consultés pour formuler leurs préconisations et envies concernant le sujet lumineux.

Mais si Paris est une ville de lumière, elle est également une ville de culture. Nous proposons à ce titre qu’un événement soit consacré à la lumière dans Paris, celui-ci pourrait se faire en lien avec des start-up parisiennes.

Attachés à une lumière davantage sécurisante, nous avons ensuite proposé que soit intégré l’impact de la lumière sur le sentiment de sécurité et de tranquillité des habitants à tous les projets d’aménagement de l’espace public. L’objectif est de garantir la sécurité aux publics les plus sensibles, notamment les femmes dans des lieux qui peuvent s’avérer particulièrement anxiogènes, comme les arrêts de bus ou de tramway.

Enfin, à l’heure d’une capitale durable, nous abordons la lumière par les nuisances qu’elle produit. Il s’agit à la fois de protéger la biodiversité et les humains par l’élaboration d’une véritable trame noire à Paris, mais également par l’adoption d’un éclairage plus économe. Pour lutter contre cette pollution lumineuse, nous suggérons de permettre le signalement des enseignes lumineuses commerciales contrevenantes via l’application « Dans Ma Rue ». Un Plan Lumière ambitieux, pensé pour les Parisiennes et les Parisiens !

> www.groupe-prgci-paris.com

> Twitter : @GroupeRGCI

**GROUPE LES PARISIENS PROGRESSISTES,
CONSTRUCTIFS ET INDÉPENDANTS**

DÉBORAH PAWLIK, CONSEILLÈRE DE PARIS

Patrimoine : protégeons notre héritage commun !

Elle a été le témoin privilégié de tous les événements qui ont marqué l'Europe, elle a été le spectateur fidèle des rendez-vous de notre Histoire de France. On pensait qu'elle avait déjà traversé le pire : pillage de la Révolution, conflits, ravages du temps. Et pourtant le 15 avril dernier, le monde entier a laissé couler ses larmes en voyant Notre-Dame, notre Grande Dame, en prise avec les flammes.

Cette tragédie nous a rappelé, si besoin était, que rien dans notre monde n'est immortel, pas même les édifices devenus parties intégrantes du ciel de Paris. L'élan de générosité que cette catastrophe a suscité à travers le monde nous a également montré combien le patrimoine parisien résonne bien au-delà de nos frontières. Plus que jamais, il est essentiel de le préserver.

Pourtant, il se heurte bien souvent à deux écueils. D'abord, il est souvent le grand sacrifié de priorités budgétaires alternatives. A Paris, la mairie a par exemple réduit le budget consacré aux 96 édifices culturels (85 églises, 9 temples protestants et 2 synagogues) dont elle est propriétaire de 27 % entre 2008 et 2014, soit plus d'un quart, pour l'augmenter seulement sous l'actuelle mandature. Las, malgré les 80 millions d'euros promis par Anne Hidalgo depuis 2015, nous sommes encore loin du compte.

Ensuite, certains de nos monuments qui ont pour habitude de rythmer les grands événements de l'Histoire en font aussi parfois les frais. Il faut songer par exemple au « Monument à la République », dit « Statue de la République », érigé en 1883 sur la place du même nom qui, à chaque manifestation ou presque, est dégradé, taggué. Ces actes doivent être sévèrement sanctionnés tant c'est un peu plus de notre ville, et de notre Histoire collective, qui est malmené.

Le patrimoine parisien est notre bien commun et il est de la responsabilité de chaque génération d'en remettre les clés à la suivante. Il est donc temps de remettre en place une politique publique à la hauteur des enjeux et d'amener chacun à faire œuvre collective, en chérissant et respectant cet héritage.

GROUPE DÉMOCRATES ET PROGRESSISTES

**JULIEN BARGETON, FADILA MEHAL, ANNE-CHRISTINE LANG,
THOMAS LAURET, DIDIER GUILLOT, MAO PENINOU**

Loi Blanquer : pour une école de la confiance

Face aux rumeurs et inquiétudes, rétablissons la vérité sur le projet de loi Blanquer qui vise à élever le niveau des élèves et instaurer plus de justice sociale. Non, les établissements des savoirs fondamentaux ne seront pas imposés, les directeurs d'école supprimés, les écoles primaires tirées vers le bas. C'est bien tout le contraire. L'instruction obligatoire à 3 ans réduira les inégalités sociales et de langage dès la racine. Les jardins d'enfants devront évoluer pour tenir compte de cette nouvelle disposition législative. 2300 postes seront créés à la rentrée prochaine en primaire.

Les enfants en situation de handicap seront mieux accompagnés. Les regroupements écoles-collèges, quelques cas seulement, seront volontaires. Le pré-recrutement des étudiants permettra un accès

progressif à la profession de professeur. Des précisions seront apportées à l'Assemblée nationale. Le texte active tous les leviers pour réformer le système éducatif : scolarisation précoce, évaluation des établissements, formation des enseignants, participation des parents.

L'école est une priorité du président de la République, du gouvernement, de la majorité présidentielle. Le dédoublement des classes de CP/CE1 en Rep/Rep+ fait ses preuves. Les petits-déjeuners gratuits en zone prioritaire, la cantine à 1 € dans certaines villes, les classes portées à 24 élèves de la grande section au CE1, la fin des fermetures d'écoles participeront au bien-être des enfants. Le collège et le lycée ne sont pas oubliés. Le dispositif Devoirs faits permet à des collégiens de disposer d'une aide aux devoirs individualisée. La réforme du bac, concertée et remusclée, permettra une meilleure insertion dans l'enseignement supérieur. Aussi, le chantier de la rémunération des enseignants est ouvert. C'est avec l'ensemble de la communauté éducative que nous pourrions faire de l'école un lieu de confiance et d'épanouissement intellectuel pour nos enfants. Évitions les fantasmes, rattachons-nous au réel pour leur intérêt.

> **Twitter** : @DemProgParis

> <https://granddebat.fr>

GROUPE GÉNÉRATION-S

LÉA FILOCHE, PRÉSIDENTE DU GROUPE, ET **VYVES CONTASSOT**

Lois Blanquer : l'affaire de tou·t·e·s

Le ministre de l'Éducation nationale s'attaque en profondeur à l'organisation de notre système d'éducation, de la petite enfance au supérieur, et le met en danger avec, en réalité, l'objectif principal de faire des économies. Nous partageons les inquiétudes et la colère de la communauté éducative et des personnels de l'éducation et nous portons une autre vision de l'éducation pour tou·t·e·s.

La loi « Pour l'école de la confiance » veut rendre la scolarisation obligatoire dès 3 ans, alors que 95 % des enfants de 3 à 6 ans sont déjà scolarisés. Les communes vont donc se trouver dans l'obligation de financer les écoles maternelles privées (12M€/an pour Paris) alors que nous savons que cette mesure ne changera rien aux inégalités territoriales et à la mixité dans nos écoles. En supprimant les postes de directions des écoles maternelles et élémentaires, en confiant la responsabilité aux proviseurs de collèges de secteur, le gouvernement assume d'éloigner davantage les citoyen·n·e·s de leurs services publics. De plus, les menaces faites sur la carrière des enseignant·e·s qui assumeraient être en désaccord avec cette loi, sont scandaleuses.

La réforme du lycée, déjà votée, est un vrai casse-tête pour élèves et parents. En plus d'être perdus dans les choix divers à faire, iels sont confronté·e·s, à des réductions de volume horaire, qui remettent en cause la capacité des lycées à proposer toutes les matières, y compris fondamentales. Nous savons que ces logiques ne pourront que mener au renforcement de la ségrégation sociale, qui à Paris, est déjà une dure réalité. Les lycées pro sont, eux aussi, dans le viseur (30 % des élèves). Des décrets ont gravement modifié la structure pédagogique, entraînant une réduction drastique des heures d'enseignements généraux (histoire, géographie, français et citoyenneté), pour formater les élèves au monde du travail plutôt que de les préparer au monde qui les entoure.

Enfin, la réforme Parcours sup, organise la sélection dans l'enseignement supérieur. Aujourd'hui le baccalauréat n'assure plus aux étudiant·e·s d'intégrer la filière de leur choix.

> **Retrouvez-nous sur www.generation-s-paris.fr**